

CALENDRIER CAMPAGNE ALSH 2022-2022

Site partenaires => <http://www.caf37-partenaires.fr/>



Alsh extra Alsh péri / Asre Accueils jeunes Déclarations Portail partenaires	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juillet 2022	Aout 22	Sept 22	Octobre 2022	Nov 22	Déc 22
	1 ^{er} trimestre			2 ^{ème} trimestre			3 ^{ème} trimestre			4 ^{ème} trimestre		
DONNÉES PREVISIONNELLES 2022	Données prévisionnelles financières et d'activité => parallèlement transmettre votre RI 2022 par mail et votre avis Ddcs								Données prévisionnelles financières et d'activité actualisées (1 ^{ers} et 2 ^{èmes} trimestres réels et 2 derniers trimestres prévisionnels)		Données prévisionnelles financières et d'activité actualisées (3 premiers trimestres réels et dernier trimestre prévisionnel)	
Date limite de renvoi de la déclaration	31/01/22								10/07/22		10/10/22	
Attention !			31/03/22 : blocage du 1^{er} acompte									
DONNÉES RÉELLES 2021			Données réelles financières et d'activité PSO ALSH (Services Extrasco + Périsco y compris Asre + Accueil ados)					En l'absence de données réelles : mise en indu des 2 acomptes 2021 et non versement du 2 ^{ème} acompte 2022				
Date limite de renvoi de la déclaration			28/02/22									
Attention !					31/03/22 : blocage du 1^{er} acompte							
VERSEMENT DES ACOMPTES 2022	35 % du droit prévisionnel 2022 sous réserve de :									35 % du droit prévisionnel 2022 sous réserve de :		
	- liquidation par la CAF de votre droit prévisionnel 2022 ; - réception de votre règlement intérieur conforme et en cours de validité - d'explications cohérentes en cas de variation de l'activité entre 2021 et 2022.									- la liquidation par la CAF de votre droit réel 2022 ; - la transmission de vos données actualisées d'activité au mois d'octobre ; - d'explications cohérentes en cas de variation de l'activité entre 2020, 2021 et 2022.		